

Chevreuse Citoyen

Chevreuse à l'amende

Comme nous l'avions écrit pendant la campagne électorale, Chevreuse avec 9 % de logements sociaux est loin des 25 % exigés par la loi SRU pour 2025 et de ce fait se trouve dans le collimateur du Préfet.

Mr le Maire se plaint en permanence du manque de foncier, mais les promoteurs privés trouvent des terrains, la droite chevrotine a volontairement laissé passer de belles opportunités comme Arluison et Sainte-Thérèse et maintenant nous sommes dos au mur.

Le préfet peut à tout moment nous retirer le droit de préemption (pour préempter le terrain Charon par exemple ???). En attendant, il nous inflige une amende annuelle de 150 000 euros qui peut être multipliée par cinq dans le futur.

A notre grand regret, les 9 logements communaux de Saint-Lubin et les 5 au N°4 de rue de Paris vont être cédés à France Habitation. Cela permet d'intégrer 11 de ces logements dans la loi SRU mais à quel prix ? Nous perdons le droit d'attribution, nous donnons 2 millions d'euros de patrimoine communal (valeur estimée par les Domaines). C'est bien cher payé. Des logements privés sous certaines conditions peuvent bénéficier de subventions de l'ANAH pour la réhabilitation et être intégrés au parc SRU, pourquoi pas nos logements ? ou alors les vendre et avec le produit de la vente acheter du foncier pour mener une opération comme à l'ancienne gendarmerie de Saint-Lubin.

Il faut arrêter de faire rimer "logement social" et "cas social" pour justifier notre inertie, demain il faudra bien loger tous les futurs emplois du Plateau de Saclay et de Saint-Quentin et c'est l'un des enjeux de la loi 2014-18-58 du 27 janvier 2014 (loi de modernisation de l'action publique territoriale et de l'affirmation des métropoles), c'est pourquoi, rejoindre le regroupement des EPCI de Saint-Quentin, Saclay, Vélizy et Versailles. C'est intégrer un Programme Local de l'Habitat Intercommunal que la CCHVC est incapable de nous offrir.

La subvention du Rugby

Dans sa dernière tribune Mr Cattaneo attaque la subvention du rugby qui était en 2013 de 29 562 euros et pour le foot de 10526 euros ce qui représentait 58 % des subventions sportives cette année elle est de 27500 euros pour le rugby suite à la descente en Honneur mais il ne faudrait pas oublier que la commune donne 400 000 euros au SIVOM pour la piscine et le conservatoire, quand on est allergique au chlore ça pique...

« Pour Chevreuse Citoyen

Didier Lebrun